



RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ACCESSIBILITÉ

Première année - 2025



Table des matières

Contrôle de la version	2
1.0 Général	3
1.1 Engagement de l’Aéroport YXE de Saskatoon – Qui nous sommes.....	3
Notre engagement.....	3
Notre organisation	3
1.2 Obligations réglementaires	4
1.3 Donner son avis	4
1.4 Demander le rapport dans un autre format.....	5
1.5 Nous joindre	5
2.0 Rétroaction	6
2.1 Ce que nous avons entendu	6
2.2 Ce que nous avons fait.....	6
2.3 Utilisation des commentaires	6
3.0 Consultations	8
3.1 Comité consultatif communautaire (CCC).....	8
3.2 Séance d'examen du rapport d'accessibilité.....	8
4.0 Domaines prioritaires en matière d'accessibilité	12
4.1 Emploi	12
4.2 Environnement bâti.....	12
4.3 Technologies d’information et de communication.....	13
4.4 Communication, autre que les technologies de l'information et de la communication	13
4.5 Achat de biens, services et installations.....	14
4.6 Conception et prestation de programmes et de services	14
4.7 Transport.....	16
5.0 Autres progrès	17
5.1 Accessibilité dans le travail quotidien.....	17
5.2 Apprendre des autres	17
5.3 Envisager les changements en tenant compte de l'accessibilité.....	17
6.0 Conclusion	18

Contrôle de la version

Version	Date	Modifications	Préparée par	Approuvée par
1.0	Mai 2025	Nouveau	Coordonnateur, Relations avec les clients	Responsable, Services clients et aéroport
1.2	Octobre 2025	Titre de la section mis à jour (contenu inchangé)	Coordinatrice des relations clients	Gestionnaire des services aux clients et de l'aéroport

Le service chargé du développement commercial et de la qualité des services de l'Administration aéroportuaire de Saskatoon (AAS) est responsable du plan d'accessibilité et du processus de rétroaction. Le plan et le processus font chaque année l'objet d'un examen complet au cours duquel des rapports d'étape sont envoyés aux parties prenantes. À la fin de la troisième année, le plan est revu puis envoyé aux entités concernées.



1.0 Général

1.1 Engagement de l'Aéroport YXE de Saskatoon – Qui nous sommes

Notre engagement

Étant donné que pour l'Aéroport YXE de Saskatoon, l'accessibilité est un aspect important, il s'efforce continuellement d'améliorer ses services et a pris des mesures importantes pour améliorer l'accès à ses installations par les personnes handicapées. L'Aéroport compte également poursuivre le travail visant à améliorer l'accessibilité à ses installations et services afin que tous les usagers se sentent bien accueillis.

Notre organisation

La vision de l'Aéroport YXE Saskatoon est la suivante : devenir l'aéroport le plus apprécié au pays.

La mission de YXE est de se développer de façon responsable tout en reliant avec fierté la Saskatchewan au reste du monde.

Les principes sur lesquels reposent nos énoncés de mission et de vision sont les valeurs centrales qui guident nos décisions, nos actions et nos comportements et qui renforcent l'importance de nos employés, de nos partenaires, de nos clients et de nos parties prenantes.

Intégrité : Au cœur de tout ce que nous faisons, nous sommes responsables de nos actions en étant toujours honnêtes, fiables, éthiques et respectueux dans l'utilisation des ressources, le traitement de nos clients et les uns envers les autres.

Être les meilleurs dans notre domaine : Notre activité consiste avant tout à réduire au maximum tous les risques pour offrir un environnement sûr, sécuritaire et sain. Nous attachons de l'importance à l'innovation, à la durabilité, à l'excellence opérationnelle et à l'amélioration continue. Nous gérons nos actifs de manière responsable pour assurer l'intendance environnementale, la conscience sociale et la prospérité régionale.

Nos employés et nos partenaires : Nos employés participent au développement de notre entreprise. Nous travaillons en équipe pour favoriser la création d'un environnement de coopération qui accorde de l'importance à nos succès et à nos performances exceptionnelles. Notre réussite dépend de la réussite de nos partenaires, et nous cherchons activement des occasions de collaborer avec eux pour favoriser la réussite de tous.

Nos clients : Nous proposons des installations et des services qui dépassent les attentes et nous nous efforçons d'offrir une expérience aéroportuaire que nos clients et notre communauté sauront réellement apprécier.

Nos portes sont ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et nous voulons que vous vous sentiez, dans notre aéroport, comme chez vous. Chez nous, l'entrée compte 3,2 kilomètres de piste et des milliers de mètres d'aire de trafic. Notre cour arrière couvre une superficie de



2 000 acres. Et notre maison est une aérogare de 238 000 pieds carrés qui accueille chaque année plus de 1,2 million de personnes.

Quarante employés veillent au bon fonctionnement de l'aéroport. Plus d'une quarantaine d'entreprises et d'organismes gouvernementaux employant 1 460 personnes y sont présents. Et les retombées économiques de l'aéroport se chiffrent à 1,5 milliard de dollars.

1.2 Dispositions des règlements de l'OTC en matière d'accessibilité

L'Administration aéroportuaire de Saskatoon est assujettie à la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#), au [Règlement canadien sur l'accessibilité](#) et au [Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées](#).

Dans le cadre de ces exigences, nous devons publier un rapport d'étape présentant les mesures que nous avons prises depuis la publication du plan d'accessibilité et du processus de rétroaction.

Ce rapport contient des mises à jour sur les progrès réalisés pour éliminer les obstacles et améliorer l'accessibilité à YXE depuis la publication du plan en mai 2024.

1.3 Donner son avis

Nous invitons les usagers de l'aéroport à nous faire part de leurs commentaires au sujet du rapport d'étape sur l'accessibilité et d'autres améliorations possibles. Les commentaires peuvent être fournis de manière anonyme, et nous en accuserons réception à l'aide de la méthode utilisée par la personne.

Le responsable des services clients et aérogare est chargé de recevoir les commentaires au nom de l'Aéroport YXE de Saskatoon.

Le public peut envoyer ses commentaires à l'aide des moyens suivants :

Médias sociaux :

Instagram : @yxe.ca

Facebook : @yxe.ca

Twitter : @yxe_ca

Courriel :

info@yxe.ca

Site Internet :

<https://yxe.ca/fr/nous-joindre/>

Téléphone :

306-975-8900

Courrier :

Administration aéroportuaire de Saskatoon

À l'attention de : Responsable, Services clients et aérogare



Bureau 1 - 2625 Airport Dr.
Saskatoon (Saskatchewan) S7L 7L1

1.4 Demander le rapport dans un autre format

YXE s'engage à donner suite aux demandes des personnes souhaitant recevoir le présent rapport dans un autre format. Pour obtenir le rapport en gros caractères ou le recevoir par voie électronique, en braille ou en version audio, veuillez envoyer votre demande en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Coordonnées :

info@yxe.ca
306-975-8900
2625 Airport Drive
Saskatoon (Saskatchewan)
S7L 7L1
<https://yxe.ca/fr/nous-joindre/>

Rapidité :

- Les copies imprimées, en gros caractères et électroniques seront fournies dans les 20 jours suivant la réception de la demande.
- Le plan en braille ou en version audio sera fourni dans les 45 jours suivant la réception de la demande.

1.5 Nous joindre

Médias sociaux :

Instagram : @yxe.ca
Facebook : @yxe.ca
Twitter : @yxe_ca

Courriel :

info@yxe.ca

Site Internet :

<https://yxe.ca/fr/nous-joindre/>

Téléphone :

306-975-8900

Courrier :

Administration aéroportuaire de Saskatoon
À l'attention de : Responsable, Services clients et aéro-gare
Bureau 1 - 2625 Airport Dr.
Saskatoon (Saskatchewan) S7L 7L1

2.0 Rétroaction

Depuis la publication de notre plan d'accessibilité en mai 2024, cinq personnes nous ont contactés par courriel ou par téléphone pour faire des commentaires. Leurs messages nous ont aidés à mieux comprendre les obstacles qui subsistent et ce que nous pourrions faire pour rendre nos services plus faciles à utiliser.

2.1 Ce que nous avons entendu

Obstacle :

- Les handicaps invisibles ne sont pas toujours compris, et il n'est pas évident de déterminer les aides disponibles.
- Certaines personnes voyageant avec une personne ayant un handicap invisible, dans ce cas-ci une personne autiste, nous ont dit que des zones très fréquentées, comme la sécurité, pouvaient être stressantes. Elles nous ont donc demandé si YXE offrait une aide particulière, comme le programme « Hidden Disabilities Sunflower ». Elles ont de plus expliqué que certains programmes, comme TSA Cares, étaient très utiles.

Obstacle :

- Il n'est pas facile de prévoir ou de demander une visite de familiarisation.
- Les voyageurs souffrant d'anxiété ou pour qui il serait utile de visiter l'aéroport avant leur voyage aimeraient pouvoir réserver plus facilement une visite de l'aérogare avant leur vol.

Obstacle :

- Passer du trottoir à l'enregistrement (ou de la zone de récupération des bagages au trottoir) n'est pas toujours simple.
- Une personne a demandé comment obtenir de l'aide à l'arrivée ou au départ, en particulier pour une personne à mobilité réduite.

2.2 Ce que nous avons fait

Nous avons donné suite à chaque message et proposé de l'aide en fonction de la situation de chaque personne. Nous avons expliqué comment demander :

- une visite de familiarisation;
- de l'aide à l'extérieur de l'aérogare;
- des mises à jour sur le programme « Hidden Disabilities Sunflower ».
- Nous avons expliqué aux personnes en question comment nous contacter de nouveau pour obtenir plus d'aide.

2.3 Utilisation des commentaires

Les commentaires que nous avons reçus ont confirmé que certains obstacles subsistent et ont montré ce qui compte le plus pour les voyageurs.

Nous :

-
- avons mis en place le programme « Hidden Disabilities Sunflower » en octobre 2024 pour informer le public au sujet des aides offertes et pour qu'il puisse plus facilement en profiter;
 - avons amélioré au printemps 2025 la formation à l'intention du personnel et des partenaires pour mieux cibler les handicaps invisibles;
 - cherchons des moyens d'améliorer la manière dont les clients peuvent demander des visites de familiarisation;
 - avons modifié la page « Accessibilité » de notre site Web afin d'expliquer aux voyageurs la démarche à suivre pour pouvoir obtenir de l'aide dès leur arrivée à l'aéroport jusqu'à l'enregistrement, ou depuis la récupération des bagages jusqu'à l'extérieur.

3.0 Consultations

Pendant la préparation du présent rapport, nous avons consulté des personnes handicapées par l'intermédiaire de notre comité consultatif communautaire (CCC) et lors d'une séance de révision du rapport préliminaire.

3.1 Comité consultatif communautaire (CCC)

Le CCC s'est réuni à deux reprises en 2024 pour discuter de mises à jour générales ainsi que des projets en cours, y compris les initiatives en matière d'accessibilité. Les réunions se sont déroulées selon un format hybride (en présentiel et en ligne) le :

- 16 mai 2024
 - Organisations participantes axées sur l'accessibilité : *Institut national canadien pour les aveugles (INCA) (virtuellement), Autism Services Saskatoon (virtuellement)*
- 12 novembre 2024
 - Organisations participantes axées sur l'accessibilité : *Spinal Cord Injury Saskatchewan (virtuellement)*

Au cours de ces séances, les membres ont eu la possibilité de faire des commentaires sur les sujets abordés. Aucun commentaire n'a été fait, mais les personnes présentes aux réunions ont toujours la possibilité de s'exprimer, et nous invitons les divers groupes locaux qui représentent les personnes handicapées à participer.

3.2 Séance d'examen du rapport d'accessibilité

En guise de préparation pour le rapport d'étape, nous avons tenu le 8 mai 2025 une séance de rétroaction pendant laquelle nous avons présenté le rapport préliminaire aux organisations invitées. Les participants ont eu un certain temps après la séance pour donner leur avis sur le rapport.

Organisations présentes lors de la séance :

- Autism Service Saskatoon
- Inclusion Saskatchewan
- Entrepreneur indépendant

La discussion a permis de faire ressortir les thèmes suivants :

Programme « Hidden Disabilities Sunflower » : sensibilisation et visibilité

- Les participants ont demandé comment les voyageurs pouvaient être informés de l'existence du programme. Le public peut obtenir des renseignements sur notre site Web ou au guichet d'information de l'aéroport, mais peu de renseignements sont fournis à l'intérieur même de l'aérogare. Le personnel, les entrepreneurs et les partenaires des compagnies aériennes sont formés pour identifier les personnes munies d'un cordon, mais la présence d'indices visuels plus clairs permettrait d'améliorer l'accessibilité. Afin que les nouveaux usagers ou les voyageurs non accompagnés

puissent savoir que nous offrons le programme, nous verrons s'il est possible d'améliorer la signalétique ou d'ajouter des autocollants ou des symboles.

Accessibilité aux toilettes universelles

- Nous avons précisé qu'il y a des toilettes universelles avant et après la sécurité; il se peut cependant que leur emplacement ne soit pas évident pour tous les passagers. Les commentaires reçus à ce sujet mettent en évidence la nécessité d'une signalisation plus claire, ce que nous allons prendre en considération.

Caractéristiques du vestiaire pour adultes

- Les participants ont demandé si le vestiaire pour adultes qui est prévu dans le nouveau hall des arrivées comprendra un ascenseur et sera adapté aux adultes handicapés. Bien que la conception soit en cours, nous avons l'intention de tenir compte des pratiques exemplaires en la matière.

Confort et aide dans les toilettes

- Les participants ont suggéré d'installer des sièges (comme des bancs ou des sièges rabattables) dans les toilettes accessibles. Nous tiendrons compte de cette suggestion pour les futures améliorations.

Aide pour les voyageurs vieillissants

- Le nombre croissant de voyageurs nécessitant de l'aide, notamment lors de l'embarquement, constitue un sujet de préoccupation. Nous avons indiqué être conscients de la situation, qui fait l'objet de discussions régulières lors des réunions des groupes de travail nationaux, et prévoyons d'offrir à l'avenir des services en fonction de l'évolution des besoins des passagers.

Alignement sur les pratiques exemplaires à l'échelle nationale

- Les participants ont demandé comment l'Aéroport YXE de Saskatoon se comparait aux autres aéroports du pays. Nous avons précisé que nous faisons partie de comités nationaux sur l'accessibilité et que nous consultons régulièrement d'autres aéroports afin de pouvoir mieux orienter notre travail de planification et d'amélioration, y compris des aéroports reconnus pour leur leadership en matière d'accessibilité.

Format et accessibilité :

- Format de la séance : Virtuel (plateforme Zoom)
- Le plan d'accessibilité et le processus de rétroaction de YXE, pour 2024, ont d'abord été envoyés par courriel.
- Le rapport d'étape préliminaire et les questions du sondage ont été envoyés par courriel le 8 mai 2025.
- Après la séance, les participants ont envoyé leurs commentaires à l'aide du lien qui leur avait été fourni ou par leur méthode de communication préférée.

- D'autres formats et des aménagements étaient disponibles sur demande.

Nombre total de participants : 4

Nombre de participants ayant un handicap : 1

Types de handicap représentés :

- Handicaps intellectuels
- Handicaps développementaux
- Neurodivergence
- Trouble du spectre autistique
- Handicap physique
- Handicap neurologique

Afin que la réunion soit accessible, celle-ci a eu lieu sur la plateforme Zoom.

- Sous-titres et légendes en direct
- Navigation et raccourcis clavier
- Lecteur d'écran
- Épingles et surbrillance
- Épinglage et surbrillance multiples
- Clavardage et questions-réponses.
- Tailles de police réglables
- Compatibilité avec le mode contraste élevé
- Documents à l'appui accessibles

Questions du sondage de suivi et réponses des participants :

Ce rapport reflète-t-il les progrès que vous avez constatés à YXE au cours de l'année écoulée?

- Oui. Tous ceux qui ont répondu ont indiqué que le rapport présentait les progrès constatés.

Selon vous, y a-t-il des domaines pour lesquels nous n'avons pas rendu compte des progrès ou d'obstacles importants ?

- Une personne a dit que nous devrions fournir davantage d'informations sur les programmes d'aide proposés, comme les visites de familiarisation et la salle de recueillement. Ces programmes sont utiles, mais les gens ne savent peut-être pas qu'ils existent ou comment les trouver.

Y a-t-il des parties du rapport qui manquent de clarté, qui prêtent à confusion ou qui sont trop techniques?

- Une personne a indiqué que le rapport était généralement clair, mais qu'il serait utile d'avoir une version en langage clair pour celles et ceux qui ont un handicap intellectuel ou des difficultés de lecture, ou dont l'anglais n'est pas la langue première.

Y a-t-il quelque chose que nous devrions garder à l'esprit au moment de passer à la prochaine phase de la planification de l'accessibilité?

- Informer le public sur les programmes offerts, comme Sunflower et les visites de familiarisation, à l'aide des téléviseurs qui se trouvent à l'intérieur de l'aéroport.
- Fournir des renseignements aux organismes communautaires afin qu'ils puissent eux-mêmes informer leur public.
- Faciliter l'accès aux services accessibles dès l'arrivée à l'aéroport.

Mesures découlant des questions du sondage

- YXE étudiera les possibilités de créer une version du rapport en langage clair qui soit plus facile à lire et à comprendre.
- Nous sommes en train d'élaborer un plan pour faire connaître les visites de familiarisation et expliquer comment présenter une demande. Ces informations seront publiées une fois le programme officiel mis en place.
- La salle de recueillement se trouve avant la sécurité et fait partie du projet lié au hall des arrivées. Pour concevoir cet espace, YXE tiendra compte des commentaires reçus.
- La plupart du temps, les écrans numériques présents dans la zone des bagages sont utilisés de manière opérationnelle. YXE étudiera comment et si nous pouvons les utiliser pour faire connaître les services accessibles.
- YXE examinera ses services et déterminera les meilleures façons de les faire connaître aux passagers à l'intérieur de l'aérogare.
- Afin que les nouveaux usagers ou les voyageurs non accompagnés puissent savoir que nous offrons le programme « Hidden Disabilities Sunflower », nous verrons s'il est possible d'améliorer la signalétique ou d'ajouter des autocollants ou des symboles.

4.0 Domaines prioritaires en matière d'accessibilité

4.1 Emploi

YXE reconnaît que des obstacles à ses emplois peuvent encore exister pour les personnes handicapées. Nous sommes donc en train de revoir cette année les processus en question afin de déterminer les domaines dans lesquels l'accessibilité peut être améliorée.

4.2 Environnement bâti

Depuis la publication de notre plan d'accessibilité, nous avons réalisé les progrès suivants pour éliminer les obstacles dans l'environnement bâti :

Obstacle 1 :

- Chaque projet était conforme aux codes en vigueur. YXE s'efforce de plus de répondre aux besoins de ses clients à l'intérieur de ses installations.

Mise à jour sur les progrès :

- L'accessibilité est prise en compte dès la planification et la conception des grands projets, et des initiatives visant à améliorer le passage de chaque usager à l'aéroport sont prévues. Lors de l'examen des permis de modification des installations, et afin de prévenir les obstacles avant que des modifications ne soient apportées, nous veillons à ce que les questions d'accessibilité soient prises en compte.

Obstacle 2 :

- Il n'y a pas actuellement à l'aérogare de pièce dans laquelle les adultes peuvent se changer.

Mise à jour sur les progrès :

- Le projet lié au hall des arrivées prévoit l'aménagement d'une pièce pour se changer réservée aux adultes. Son emplacement le rendra plus accessible, à la fois pour les voyageurs et leurs accompagnateurs.

Obstacle 3 :

- La certification au titre du Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen doit être renouvelée.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous sommes déjà certifiés par la Fondation Rick Hansen, dont le travail cible l'environnement bâti. Afin que les nouvelles améliorations prévues dans le projet lié au hall des arrivées soient prises en compte pour la certification, nous ferons les démarches de renouvellement une fois ce projet mené à bien.

Obstacle 4 :

- La zone de contrôle avant l'embarquement était trop étroite pour les passagers ayant besoin d'assistance.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous avons élargi une des allées désignées afin d'améliorer le confort des voyageurs concernés.

4.3 Technologies d'information et de communication

Depuis la publication de notre plan d'accessibilité, nous avons réalisé les progrès suivants pour éliminer les obstacles :

Obstacle 1 :

- Certaines mises à jour du site Web peuvent entraîner des obstacles de manière involontaire, ce qui complique l'accès à l'information en ligne pour certaines personnes.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous faisons appel à un tiers pour mettre notre site Web à jour en fonction des meilleures pratiques en matière d'accessibilité. Afin de réduire les risques d'erreurs, le site est vérifié à la fois par des personnes et des outils automatisés, permettant ainsi de faire en sorte qu'il reste accessible et prenne en charge les technologies d'aide.

Obstacle 2 :

- Les systèmes de diffusion des messages d'intérêt public et les systèmes de notification d'urgence doivent rester fiables et accessibles à mesure que la technologie évolue.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec les fournisseurs pour que ces systèmes fonctionnent comme prévu. Nous avons mis en place, à l'intention du personnel, un processus plus facile à utiliser pour les systèmes de notification d'urgence. Nous examinons également la façon dont les annonces sont faites pour nous assurer que tout le monde puisse bien voir et entendre les messages.

4.4 Communication, autre que les technologies de l'information et de la communication

Depuis la publication de notre plan d'accessibilité, nous avons réalisé les progrès suivants pour éliminer les obstacles :

Obstacle 1 :

- Il se peut que le personnel n'était pas pleinement conscient des objectifs en matière d'accessibilité ou ne savait pas où trouver l'information connexe.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous avons terminé le plan d'accessibilité et le processus de rétroaction et les avons envoyés à tous les membres du personnel avant de les publier en ligne. Nous continuons à sensibiliser à la question de l'accessibilité et veillons à ce qu'elle soit prise en compte lors du travail de planification des projets.

4.5 Achat de biens, services et installations

Depuis la publication de notre plan d'accessibilité, nous avons réalisé les progrès suivants pour éliminer les obstacles :

Obstacle 1 :

- La question de l'accessibilité n'était pas toujours prise en compte au début du processus d'achat de biens ou de services.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous tenons compte désormais des exigences en matière d'accessibilité dès le début du processus d'approvisionnement, par exemple pour les appels d'offres, les devis, les contrats, les accords ou les permis et licences. Afin de réduire les obstacles potentiels, nous nous efforçons d'acquérir des biens et des services répondant aux objectifs d'accessibilité et conformes à la Loi canadienne sur l'accessibilité, au Règlement canadien sur l'accessibilité et au Règlement sur les transports accessibles aux personnes handicapées .

4.6 Conception et prestation de programmes et de services

Depuis la publication de notre plan d'accessibilité, nous avons réalisé les progrès suivants pour éliminer les obstacles :

Obstacle 1 :

- Le processus permettant aux voyageurs de demander une visite de familiarisation avant un vol n'est ni cohérent ni clair.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous avons commencé à proposer des visites de familiarisation ponctuelles aux personnes handicapées qui doivent prendre l'avion prochainement. Deux personnes de soutien peuvent être présentes. Nous recherchons également des solutions pour rendre l'expérience plus accessible et plus cohérente.

Obstacle 2 :

- Afin que le personnel, les partenaires et les locataires restent informés et soient prêts, la formation sur l'accessibilité doit être régulièrement mise à jour.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous proposons un programme de formation en deux parties, la première par l'Office des transports du Canada (OTC), et la seconde sur mesure pour YXE avec ses propres procédures. Nous sommes en train d'explorer d'autres options pour pouvoir offrir une expérience plus fluide en 2026.
- Nous effectuons chaque mois des vérifications aléatoires de la formation pour nous assurer que le statut de formation du personnel, des partenaires et des locataires d'YXE est à jour.

Obstacle 3 :

- Il se peut que certains voyageurs ayant besoin d'aide ne se sentent pas à l'aise pour le dire.

Mise à jour sur les progrès :

- Afin de réduire cet obstacle, nous avons lancé le programme « Hidden Disabilities Sunflower » en octobre 2024, qui permet aux voyageurs de montrer discrètement qu'ils ont besoin d'un peu plus de temps ou d'aide. Le personnel et les partenaires d'YXE ont suivi une formation en personne et en ligne. Des séances de recyclage ont été fournies en mars et avril 2025.

Obstacle 4 :

- Les aéroports étant parfois des lieux bruyants et stressants, certains voyageurs peuvent bénéficier d'un soutien émotionnel, comme d'un programme de zoothérapie.

Mise à jour sur les progrès :

- YXE s'est associé à Ambulance Saint-Jean en 2025 pour offrir de nouveau le Programme de zoothérapie canine. En raison du faible nombre de bénévoles dans la ville, il y a peu de chiens, mais le programme est toujours offert à ceux qui peuvent en avoir besoin.

Obstacle 5 :

- Il peut être difficile de se tenir au courant des nouvelles pratiques et des nouveaux outils en matière d'accessibilité.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous nous sommes tenus informés en participant à des réunions mensuelles virtuelles liées au secteur et en assistant à la conférence annuelle du Conseil des aéroports du Canada (CAC). Grâce à ce que font d'autres aéroports, nous pouvons améliorer nos services.

4.7 Transport

Obstacle 2 :

- Il peut être difficile de se déplacer dans les allées extérieures et les aires de stationnement accessibles, surtout en hiver.

Mise à jour sur les progrès :

- Nous avons donc, avec l'aide des entrepreneurs et du personnel, renforcé les contrôles ainsi que procédé à un déneigement plus fréquent des places de stationnement accessibles et des zones de dépose.

5.0 Autres progrès

Depuis la publication du plan d'accessibilité, nous avons pris d'autres mesures pour faire d'YXE un lieu accueillant et inclusif, non seulement pour les voyageurs, mais également pour toutes les personnes qui y travaillent ou qui nous rendent visite.

5.1 Accessibilité dans le travail quotidien

Nous nous efforçons d'intégrer l'accessibilité dans nos activités quotidiennes. Cela fait partie intégrante des discussions et du travail planification au sein des équipes.

5.2 Apprendre des autres

Afin d'apprendre des autres aéroports et organisations du secteur, nous participons à des réunions virtuelles mensuelles ainsi qu'à des activités annuelles à travers le CAC.

5.3 Envisager les changements en tenant compte de l'accessibilité

Lors de la planification d'améliorations dans les espaces publics, nous veillons à prendre en compte les exigences en matière d'accessibilité afin de pouvoir éliminer les obstacles.

6.o Conclusion

Nous nous engageons à poursuivre notre travail pour que tout le monde puisse avoir accès à l'Aéroport YXE de Saskatoon. Au cours de l'année prochaine, nous continuerons à suivre nos progrès et à prendre des mesures pour atteindre les objectifs énoncés dans notre plan d'accessibilité. Nous nous concentrerons sur l'élimination des obstacles restants et sur la prévention de nouveaux obstacles, et nous continuerons à apprendre et à nous améliorer.

Nous comprenons que l'accessibilité est un processus continu. Nous invitons donc les voyageurs, les employés et les partenaires à nous faire part de leurs expériences. Leurs commentaires nous aident à comprendre les choses qui fonctionnent et celles à améliorer.

Nous lisons attentivement chaque commentaire et faisons le nécessaire pour y donner suite, dans la mesure du possible.

Nous publierons un autre rapport d'étape en 2026 pour présenter ce que nous avons accompli. Nous publierons en 2027 un nouveau plan d'accessibilité qui tiendra compte des enseignements et qui présentera les mesures prévues.

Nous travaillons ensemble pour que l'Aéroport YXE de Saskatoon devienne plus accessible et puisse bien accueillir tous ses usagers.